

*Affaires courantes***L'ÉCONOMIE**

M. John Williams (St-Albert, Réf.): Monsieur le Président, la dette fédérale s'élève actuellement à 535 milliards de dollars et continue d'augmenter. Notre dette totale—fédérale et provinciale—représente aujourd'hui plus de 90 p. 100 de notre produit intérieur brut et notre dette extérieure, 44 p. 100 de notre produit intérieur brut. C'est pire que dans n'importe quel autre pays industrialisé.

Pourtant, selon le Budget des dépenses supplémentaire, nous allons dépenser 527 millions de dollars pour aider les autres pays à réduire leur dette. Le ministre des Finances peut-il nous dire comment il justifie cette dépense, alors qu'il demande aux Canadiens d'accepter des réductions ou des augmentations d'impôts à cause de l'importance de notre dette?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances et ministre chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec), Lib.): Monsieur le Président, comme le député le sait sûrement, l'aide qu'il fournit aux autres pays profite énormément au Canada sur le plan des relations commerciales. Le député sait aussi, j'en suis certain, qu'il incombe à tous les pays d'aider les pays pauvres. C'est une responsabilité internationale et le Canada fait partie de la communauté internationale.

* * *

LES AFFAIRES INDIENNES

L'hon. Audrey McLaughlin (Yukon, NPD): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Le ministre sait sûrement que 21 emplacements du réseau d'alerte avancé sont souillés par des déchets toxiques et non toxiques, et qu'il faut les nettoyer.

Le gouvernement fédéral a dit qu'il enterrerait ces déchets. J'aimerais savoir quelle est la position du ministre à cet égard, car cette façon de faire est contraire à l'accord de règlement des revendications territoriales des Inuvialuit, conclu en 1984, ainsi qu'à d'autres accords de règlement de revendications territoriales des Inuit. Le ministre pourrait-il faire part à la Chambre de sa position à ce sujet? Croit-il qu'il convient d'en appeler de cette décision d'arbitrage qui a ordonné au gouvernement de respecter ces accords?

L'hon. David Collenette (ministre de la Défense nationale et ministre des Anciens combattants, Lib.): Monsieur le Président, la fermeture de bases des forces armées dans le nord du Canada présente beaucoup d'aspects troublants, notamment celui que soulève la députée.

Je suis certainement inquiet d'entendre dire, dans un cas particulier, qu'il coûterait moins cher d'enterrer ce genre de déchets que de les enlever. J'ai demandé à mes fonctionnaires de réexaminer cette dernière solution.

Plus important encore, nous allons amorcer des discussions avec les États-Unis, c'est-à-dire avec mon homologue américain, au sujet du nettoyage des stations du réseau d'alerte avancé et de l'indemnisation qui devrait être versée à cette fin. Nous

tiendrons la Chambre au courant du déroulement de ces négociations.

* * *

PRÉSENCE À LA TRIBUNE

Le Président: Je voudrais signaler aux députés la présence à notre tribune d'une délégation parlementaire de la République de Hongrie. Isten hozott.

AFFAIRES COURANTES*[Traduction]***RÉPONSE DU GOUVERNEMENT À DES PÉTITIONS**

M. Peter Milliken (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, conformément au paragraphe 36(8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, la réponse du gouvernement à 27 pétitions.

* * *

● (1505)

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION

Mme Beryl Gaffney (Nepean, Lib.): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le troisième rapport du Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration relatif aux nominations par décret.

* * *

PÉTITIONS

LES DROITS DE LA PERSONNE

M. Paul Szabo (Mississauga-Sud, Lib.): Monsieur le Président, je désire présenter une pétition au nom d'habitants de la région de Toronto et de Mississauga.

Les pétitionnaires demandent aux députés de faire en sorte que le Parlement ne modifie par la Loi canadienne sur les droits de la personne et la Charte des droits et libertés d'une façon qui tendrait à indiquer que la société approuve les relations entre personnes du même sexe ou l'homosexualité, et en particulier qu'il ne modifie pas la Loi canadienne sur les droits de la personne pour inclure l'orientation sexuelle, expression non définie, dans les motifs de discrimination illicites.

LES PHARES

M. John Duncan (North Island—Powell River, Réf.): Monsieur le Président, je désire présenter une pétition signée par 101 personnes, en majorité de ma circonscription de North Island—Powell River, demandant une enquête publique sur la nécessité d'avoir du personnel dans les phares de la côte ouest.